

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 05484 Numéro SIREN : 409 440 914 Nom ou dénomination : ONYX FILMS
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2022 sous le numéro de dépôt 92730



61, rue Henri Regnault
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX



179 Boulevard Haussmann
75008 PARIS

Onyx Films

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire
et conseil de surveillance
Siège social : 61, rue Henri Regnault
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

PSK

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes
Siège social : 179 Boulevard Haussmann
Capital de 7 600 euros - RCS PARIS 492 297 361

Onyx Films

Société par actions simplifiée

Capital de 98 025 €

Siège social : 46, avenue de Breteuil 75007 PARIS

RCS : Paris 409 440 914

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société Onyx Films,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Onyx Films relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Règles générales » de l'annexe des comptes annuels, relatif au principe de continuité d'exploitation, qui est appliqué en raison des perspectives d'activité sur les exercices 2022 et suivants et du soutien réaffirmé des actionnaires, qui se sont engagés à assurer le financement de l'activité 2022 de la société.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

En particulier, le paragraphe « Immobilisations Incorporelles » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels expose les modalités d'évaluation, d'amortissement et de dépréciation des œuvres audiovisuelles figurant à l'actif du bilan de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables appliquées à ces opérations et des estimations retenues par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe, leur correcte application, et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressé à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 15 juin 2022



Guillaume Devaux

PSK

Paris, le 15 juin 2022



Stéphane Kuperberg

2021



**COMPTES ANNUELS
SAS ONYX FILMS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2021**

I. BILAN AU 31/12/2021

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	51 834 611	50 839 227	995 384	959 102
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 191 581	894 167	10 297 414	6 052 604
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	81 700	15 000	66 700	66 700
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				1 000
ACTIF IMMOBILISE	63 107 893	51 748 394	11 359 499	7 079 406
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	8 179 666	13 845	8 165 821	5 226 426
Autres créances	8 480 829	11 053	8 469 776	6 708 294
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	38 522		38 522	45 457
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	92 823		92 823	28 896
ACTIF CIRCULANT	16 791 841	24 898	16 766 943	12 009 073
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	10 687		10 687	382
TOTAL GENERAL	79 910 421	51 773 292	28 137 129	19 088 861

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel (dont versé : 98 025)	98 025	98 025
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 943 933	1 943 933
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-11 042 231	-7 573 454
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 450 977	-3 468 777
Subventions d'investissement	1 016 424	911 150
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-5 532 873	-8 089 123
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	11 346	2 309
Provisions pour charges		
PROVISIONS	11 346	2 309
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 647 182	4 225 230
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	12 047 053	11 281 231
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 766 820	2 607 119
Dettes fiscales et sociales	860 138	792 517
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 239 056	7 923 029
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	80 000	298 000
DETTES	33 640 249	27 127 126
Ecart de conversion passif	18 407	48 549
TOTAL GENERAL	28 137 129	19 088 861

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

Rubriques	France	Exercice 2021 Exportation	Total	Exercice 2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 819 088	23 624	3 842 712	170 844
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 819 088	23 624	3 842 712	170 844
Production stockée			3 891 810	1 009 463
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			184 268	
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			57 045	2
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 975 835	1 180 308
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			4 711 561	915 081
Autres achats et charges externes			15 272	8 403
Impôts, taxes et versements assimilés			330 602	211 015
Salaires et traitements			36 861	129 422
Charges sociales				
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			534	3 660 629
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			44 791	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 927
Dotations aux provisions				270 643
Autres charges			1 040 574	
CHARGES D'EXPLOITATION			6 180 195	5 197 119
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 795 640	-4 016 811
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			12 485	525 274
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			10 643	17 852
Reprises sur provisions et transferts de charges			382	505 251
Différences positives de change			1 459	2 171
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			207 322	159 628
Dotations financières aux amortissements et provisions			10 687	382
Intérêts et charges assimilées			194 789	156 457
Différences négatives de change			1 846	2 789
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-194 837	365 646
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 600 803	-3 651 165
PRODUITS EXCEPTIONNELS			30 944	120 534
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			30 944	120 534
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 250	5 055
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 250	4 935
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				120
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			29 694	115 479
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			-820 480	-66 909
TOTAL DES PRODUITS			8 019 263	1 826 117
TOTAL DES CHARGES			5 568 287	5 294 894
BENEFICE OU PERTE			2 450 977	-3 468 777

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7	5.2. PROVISIONS POUR RISQUES	17
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE.....	8	5.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES	18
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9	5.4. DETAIL DES DETTES.....	19
3.1. IMMOBILISATIONS.....	9	5.5. CHARGES A PAYER.....	19
3.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	9	5.6. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	20
3.1.2. Immobilisations corporelles	10	6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	20
3.1.3. Immobilisations financières.....	11	6.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	20
3.2. CREANCES ET DETTES.....	11	6.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	20
3.3. PROVISIONS.....	11	6.3. RESULTAT FINANCIER	21
3.4. FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS	11	6.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	21
3.5. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS.....	11	7. INFORMATIONS DIVERSES.....	22
3.6. OPERATIONS EN DEVISES	11	7.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE.....	22
3.7. OPERATIONS EN DEVISES	11	7.2. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	22
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	12	7.3. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE ..	23
4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	12	7.4. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	23
4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice	12		
4.1.2. Tableau des amortissements.....	13		
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13		
4.3. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	14		
4.4. DETAIL DES CREANCES	14		
4.5. PRODUITS A RECEVOIR	15		
4.6. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	15		
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	16		
5.1. CAPITAUX PROPRES	16		
5.1.1. Composition du Capital Social	16		
5.1.2. Affectation des résultats de l'exercice 2020 :.....	16		
5.1.3. Tableau de variation des capitaux propres.....	16		

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 28 137 129 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 450 977 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/02/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Covid-19 :

Dans la continuité de l'exercice 2020, la pandémie du Covid-19 a provoqué temporairement des difficultés dans l'exercice de nos métiers se traduisant par des décalages sur les productions en cours ainsi que des décalages de mise en production de nouveaux films et séries.

Le groupe dont fait partie l'entreprise a bénéficié d'aides de l'Etat (fonds de solidarité, exonérations de charges sociales et aide au paiement) et a sollicité la mise en place de prêts garantis par l'état (PGE) qui lui ont permis de gérer cette période de crise plus sereinement.

Les variations de performance observées dans les états financiers de la société traduisent principalement les effets de la crise sanitaire.

Compte tenu des impacts multiples, mais aussi des mesures d'économies qui ont été mises en œuvre, il n'est pas possible d'isoler dans la variation de la performance la part qui serait imputable au COVID-19.

L'entreprise privilégie également la santé de ses collaborateurs et veille à respecter les mesures restrictives en vigueur.

La société s'attend raisonnablement à disposer des ressources adéquates pour continuer à fonctionner pendant au moins les 12 prochains mois et a conclu que l'établissement des comptes selon le principe de continuité d'exploitation reste approprié.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La situation en Ukraine constitue un évènement post-clôture.

Cette dernière n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31.12.2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle.

Les premières analyses de l'exposition du groupe conduisent à un impact financier non significatif, sur les comptes du groupe et sur les hypothèses budgétaires.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

3.1 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

3.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées des postes suivants :
Droits audiovisuels et immobilisations incorporelles en cours

Ce poste comprend la totalité des dépenses nécessaires à la fabrication des films de longs et courts métrages. Les coûts de production sont évalués à leur prix de revient, calculé à partir des charges directement et indirectement affectables. Les charges financières supportées pendant la période de production sont incorporées aux charges directement affectables.

En cas de coproduction, le film n'est immobilisé que pour la quote-part de financement de la société. Les participations financières sont comptabilisées en diminution du prix de revient de l'immobilisation par le biais du compte de transfert de charges.

Le coût des films est porté à l'actif immobilisé selon les règles suivantes :

Films en cours : Les films en cours de production sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient comprend les charges directement affectables et une quote-part de charges indirectes. Le coût du film est inscrit en « Autres immobilisations incorporelles » à l'actif du bilan.

Films terminés : Toute production de film est considérée comme faisant partie du patrimoine de la société dès l'obtention du « Visa d'exploitation » délivré par le C.N.C. Le coût de production du film est alors porté en immobilisation au poste « droits et valeurs similaires » à l'actif du bilan.

La base amortissable du film correspond au coût de production du programme, déduction faite des apports coproducteurs éventuels et des subventions passées au compte de résultat.

Les dotations aux amortissements sont calculées en appliquant à la valeur nette comptable le ratio résultant de la comparaison entre les recettes acquises dans l'exercice y compris les subventions reçues du C.N.C., et les recettes prévisionnelles totales. Celles-ci comprennent la part des recettes acquises dans l'exercice et les recettes futures sur une durée maximale de huit ans à compter de la date d'obtention du visa du film.

Les recettes futures estimées sont examinées périodiquement par la direction et ajustées, si nécessaire, compte tenu de l'exploitation des films, des nouveaux contrats signés ou prévus et de l'environnement audiovisuel existant à la clôture.

Ainsi, à la valeur nette observée avant la dotation aux amortissements de la période est appliqué le coefficient d'amortissement suivant : $\text{Recettes nettes } N / (\text{Recettes nettes } N + \text{Recettes nettes futures})$. Dans le cas où la valeur nette de l'investissement résultant de l'application de cette méthode s'avère supérieure aux recettes prévisionnelles, un amortissement complémentaire est constaté pour couvrir l'insuffisance des recettes.

Par ailleurs, la société applique l'amortissement fiscal déterminé en fonction des recettes réelles de l'exercice pour chaque production.

La différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique est constatée comme suit :

Par un amortissement dérogatoire, porté en provision réglementée au bilan, lorsque l'amortissement fiscal est supérieur à l'amortissement économique défini ci-dessus.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

3.1.3. Immobilisations financières

Les participations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'utilité de la participation devient inférieure au prix d'acquisition. La valeur d'utilité est déterminée notamment à partir de la valorisation de la quote-part d'actif net détenu, par tout moyen pertinent (actif net, méthode des cash-flows futurs, par exemple)

3.2 Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3. Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

3.4. Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

3.5 Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

3.6 Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

3.7 Disponibilités

La société ouvre, conformément aux usages de la profession, un compte en banque par film en production. La position au bilan des disponibilités ou des concours bancaires courants est la position compensée des sous-comptes par devise et par banque, afin de refléter au mieux la situation de trésorerie de la société.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	58 699 774	4 326 418		0	63 026 193
Total 1 Incorporelles	58 699 774	4 326 418	0	0	63 026 193
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	58 699 774	4 326 418	0	0	63 026 193

Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

4.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	50 394 906	534		50 395 441
Total 1	50 394 906	534	0	50 395 441
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total 2	0	0	0	0
TOTAL	50 394 906	534	0	50 395 441

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2021	Provision	Valeur Nette au 31/12/2021
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	81 700			81 700	15 000	66 700
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 000		1 000	0		0
TOTAL	82 700	0	1 000	81 700	15 000	66 700

4.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 16 753 319 € en valeur brute au 31/12/2021 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	0	0	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	16 753 319	16 753 319	0
Clients	8 164 218	8 164 218	
Clients douteux	15 448	15 448	
Personnel et comptes rattachés	2 140	2 140	
Organismes sociaux	77 720	77 720	
Etat : impôts et taxes diverses	1 917 433	1 917 433	
Groupe et associés	5 351 745	5 351 745	
Débiteurs divers	1 131 792	1 131 792	
Charges constatées d'avance	92 823	92 823	
TOTAL	16 753 319	16 753 319	0
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.4 Détail des créances

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés	8 179 666	13 845	8 165 821	5 226 426
Autres créances	8 480 829	11 053	8 469 776	6 708 294
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	16 660 495	24 898	16 635 927	11 934 720

4.5 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Avoirs non parvenus	15 578	15 578
Factures à établir	56 295	97 391
Intérêts courus à recevoir	141 495	130 852
TOTAL	213 368	243 821

4.6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 92 823 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Charges d'exploitation	43 605	
Charges financières	49 218	28 896
Charges exceptionnelles		
TOTAL	92 823	28 896

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

5.1.1. Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 98 025 euros décomposé en 1 307 titres d'une valeur nominale de 75 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 307	75
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 307	75

5.1.2. Affectation des résultats de l'exercice 2020 :

Les comptes de l'exercice 2020 ont fait apparaître un résultat de -3 468 777 €.
Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce résultat a été affecté au report à nouveau.

5.1.3 Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	98 025				98 025
Primes d'émission	1 943 933				1 943 933
Report à Nouveau	-7 573 454	-3 468 777			-11 042 231
Résultat de l'exercice	-3 468 777	3 468 777	2 450 977		2 450 977
Subventions d'investissement	911 150		165 966	60 692	1 016 423
Total Capitaux Propres	-8 089 123	0	2 616 943	60 692	-5 532 872

5.2 Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions pour litige prud'homal				
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour autres risques	1 927		1 268	659
Provisions pour pertes de change	382	10 687	382	10 687
TOTAL	2 309	10 687	1 650	11 346

5.3 Etats des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	358	358		
à plus d'1 an à l'origine	7 646 824	3 651 000	3 995 824	
Emprunts et dettes financières divers	12 047 053	12 047 053		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 766 820	4 766 820		
Personnel et comptes rattachés	41 423	41 423		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	199 425	199 425		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	581 193	581 193		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	38 097	38 097		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	8 239 056	8 239 056		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	80 000	80 000		
TOTAL	33 640 248	29 644 424	3 995 824	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 614 833			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	83 925			

5.4 Détail des dettes

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 766 820	2 607 119
Dettes fiscales et sociales	860 138	792 517
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 647 182	4 225 230
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	12 047 053	11 281 231
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 239 056	7 923 029
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	80 000	298 000
DETTES	33 640 249	27 127 126

5.5 Charges à payer

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Avoirs à établir		
Factures non parvenues	390 677	483 212
Provisions congés payés et RTT	4 111	
Charges sociales sur provision congés payés et RTT	1 851	
Intérêts courus à payer	271 295	211 646
TOTAL	667 934	694 858

5.6 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Produits d'exploitation	80 000	298 000
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	80 000	298 000

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2021 CEE + Export	Total	Exercice 2020 Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	3 819 088	23 624	3 842 712	170 844
Chiffre d'affaires	3 819 088	23 624	3 842 712	170 844
%	99,39 %	0,61 %	100,00 %	

6.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Production stockée		
Production immobilisée	3 891 810	1 009 463
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	241 313	2
TOTAL	1 009 465	1 698 847

6.3 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -194 837 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS FINANCIERS	12 485	525 274
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	10 643	17 852
Reprises sur provisions et transferts de charges	382	505 251
Différences positives de change	1 459	2 171
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	207 322	159 628
Dotations financières aux amortissements et provisions	10 687	382
Intérêts et charges assimilées	194 789	156 457
Différences négatives de change	1 846	2 789
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	-194 837	365 646

6.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 29 694 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 944	120 534
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	30 944	120 534
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 250	5 055
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 250	4 935
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		120
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	29 694	115 479

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2021, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2021	Effectif
Cadres	3.34
Agents de maîtrise, techniciens et employés	0.38
Ouvriers	
TOTAL	3.72

7.2 Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
Filiales (détenues à plus de 50%)				
SAS UPSIDE DOWN (75007 Paris)	1 000	-490 922	100%	-18 412
SARL LITTLE PRINCESS (75007 Paris)	45 000	-8 029 364	100%	648 781
ONYXLUX SRL. (Luxembourg)	12 600	-1 744 440	100%	-465 583
Participations (détenues de 10 à 50%)				
THE AWAKENING PRODUCTION (75015 Paris)	45 000	-54 402	18%	-47 594
3 MOUSQUETAIRES PROD (75008 Paris)			33%	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Montant des prêts et avances
- Filiales détenues à + de 50%	58 600	58 600	5 351 721
- Participations (de 10 à 50%)	23 100	8 100	23

Au 31 décembre 2021, malgré une quote-part de situation nette inférieure à la valeur comptable des titres, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur les titres détenus compte tenu des perspectives de résultats futurs.

7.3 Identité de la société mère consolidante

Dénomination sociale : MEDIAWAN HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 884 631 482

Au capital de : 50 613 650 euros

Adresse du siège social : 46 avenue de Breteuil 75007 PARIS

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : Siège social de la société.

7.4 Identité de la société tête de groupe

Dénomination : HOLDCO BRETEUIL

Forme : SAS

SIREN : 884 796 897

Capital : 5 900 727 euros

Adresse du siège social : 46, Avenue de Breteuil 75007 Paris

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : Siège social de la société.

7.5 Rémunération des organes d'administration

Aucune rémunération n'est allouée aux organes d'administration, de direction ou de surveillance.



SAS ONYX FILMS
46 Avenue de Breteuil

75007 PARIS 7E
FRANCE

ONYX FILMS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 98.025 euros
Siège Social : 46, avenue de Breteuil – 75007 Paris
409 440 914 RCS PARIS
(La « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt deux
Le 30 juin
Au siège de la Société

La société **ON ENTERTAINMENT**, société par actions simplifiée au capital de 4.327.161 euros ayant son siège social 46, avenue de Breteuil - 75007 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 790 159 495 RCS Paris, représentée par son Président, Monsieur Aton SOUMACHE

Associé Unique de la société ONYX FILMS

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le **31 décembre 2021** et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Aton SOUMACHE, Président non associé.

Les comptes annuels de l'exercice et le rapport de gestion ont été adressés à l'Associée Unique dans les cinq mois de la clôture de l'exercice clos le **31 décembre 2021**.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'Associée Unique au siège social.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Rapport du Président ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2021** tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de **2.450.976 euros**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Président.

L'Associée Unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'Associée Unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice s'élevant à 2.450.976 euros** au poste « REPORT A NOUVEAU ».

L'Associée Unique prend acte que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

L'Associée Unique prend également acte qu'au cours des trois derniers exercices, il n'a pas été distribué de dividendes.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, prend acte dudit rapport.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

QUATRIEME DECISION

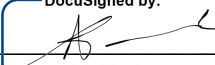
L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'associée unique.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée Unique.

DocuSigned by:



L'Associé Unique

La société ON ENTERTAINMENT

Représentée par Monsieur Aton SOUMACHE

DocuSigned by:



Monsieur Aton SOUMACHE

Président



61, rue Henri Regnault
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX



179 Boulevard Haussmann
75008 PARIS

Onyx Films

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire
et conseil de surveillance
Siège social : 61, rue Henri Regnault
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

PSK

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de
commissariat aux comptes
Siège social : 179 Boulevard Haussmann
Capital de 7 600 euros - RCS PARIS 492 297 361

Onyx Films

Société par actions simplifiée

Capital de 98 025 €

Siège social : 46, avenue de Breteuil 75007 PARIS

RCS : Paris 409 440 914

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société Onyx Films,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Onyx Films relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Règles générales » de l'annexe des comptes annuels, relatif au principe de continuité d'exploitation, qui est appliqué en raison des perspectives d'activité sur les exercices 2022 et suivants et du soutien réaffirmé des actionnaires, qui se sont engagés à assurer le financement de l'activité 2022 de la société.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

En particulier, le paragraphe « Immobilisations Incorporelles » de la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels expose les modalités d'évaluation, d'amortissement et de dépréciation des œuvres audiovisuelles figurant à l'actif du bilan de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables appliquées à ces opérations et des estimations retenues par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe, leur correcte application, et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressé à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Mazars

Paris La Défense, le 15 juin 2022



Guillaume Devaux

PSK

Paris, le 15 juin 2022



Stéphane Kuperberg

2021



**COMPTES ANNUELS
SAS ONYX FILMS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2021**

I. BILAN AU 31/12/2021

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	51 834 611	50 839 227	995 384	959 102
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 191 581	894 167	10 297 414	6 052 604
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	81 700	15 000	66 700	66 700
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				1 000
ACTIF IMMOBILISE	63 107 893	51 748 394	11 359 499	7 079 406
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	8 179 666	13 845	8 165 821	5 226 426
Autres créances	8 480 829	11 053	8 469 776	6 708 294
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	38 522		38 522	45 457
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	92 823		92 823	28 896
ACTIF CIRCULANT	16 791 841	24 898	16 766 943	12 009 073
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	10 687		10 687	382
TOTAL GENERAL	79 910 421	51 773 292	28 137 129	19 088 861

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel (dont versé : 98 025)	98 025	98 025
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 943 933	1 943 933
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-11 042 231	-7 573 454
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 450 977	-3 468 777
Subventions d'investissement	1 016 424	911 150
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-5 532 873	-8 089 123
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	11 346	2 309
Provisions pour charges		
PROVISIONS	11 346	2 309
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 647 182	4 225 230
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	12 047 053	11 281 231
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 766 820	2 607 119
Dettes fiscales et sociales	860 138	792 517
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 239 056	7 923 029
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	80 000	298 000
DETTES	33 640 249	27 127 126
Ecart de conversion passif	18 407	48 549
TOTAL GENERAL	28 137 129	19 088 861

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

Rubriques	France	Exercice 2021 Exportation	Total	Exercice 2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 819 088	23 624	3 842 712	170 844
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 819 088	23 624	3 842 712	170 844
Production stockée			3 891 810	1 009 463
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			184 268	
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			57 045	2
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			7 975 835	1 180 308
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			4 711 561	915 081
Autres achats et charges externes			15 272	8 403
Impôts, taxes et versements assimilés			330 602	211 015
Salaires et traitements			36 861	129 422
Charges sociales				
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			534	3 660 629
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			44 791	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 927
Dotations aux provisions				270 643
Autres charges			1 040 574	
CHARGES D'EXPLOITATION			6 180 195	5 197 119
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 795 640	-4 016 811
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			12 485	525 274
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			10 643	17 852
Reprises sur provisions et transferts de charges			382	505 251
Différences positives de change			1 459	2 171
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			207 322	159 628
Dotations financières aux amortissements et provisions			10 687	382
Intérêts et charges assimilées			194 789	156 457
Différences négatives de change			1 846	2 789
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-194 837	365 646
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 600 803	-3 651 165
PRODUITS EXCEPTIONNELS			30 944	120 534
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			30 944	120 534
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 250	5 055
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 250	4 935
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				120
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			29 694	115 479
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			-820 480	-66 909
TOTAL DES PRODUITS			8 019 263	1 826 117
TOTAL DES CHARGES			5 568 287	5 294 894
BENEFICE OU PERTE			2 450 977	-3 468 777

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7	5.2. PROVISIONS POUR RISQUES	17
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE.....	8	5.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES	18
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	9	5.4. DETAIL DES DETTES.....	19
3.1. IMMOBILISATIONS	9	5.5. CHARGES A PAYER.....	19
3.1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	9	5.6. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	20
3.1.2. Immobilisations corporelles	10	6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	20
3.1.3. Immobilisations financières.....	11	6.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	20
3.2. CREANCES ET DETTES.....	11	6.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	20
3.3. PROVISIONS.....	11	6.3. RESULTAT FINANCIER	21
3.4. FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS	11	6.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	21
3.5. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS.....	11	7. INFORMATIONS DIVERSES	22
3.6. OPERATIONS EN DEVISES	11	7.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE.....	22
3.7. OPERATIONS EN DEVISES	11	7.2. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	22
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	12	7.3. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE ..	23
4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	12	7.4. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	23
4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice	12		
4.1.2. Tableau des amortissements.....	13		
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13		
4.3. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	14		
4.4. DETAIL DES CREANCES	14		
4.5. PRODUITS A RECEVOIR	15		
4.6. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE.....	15		
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	16		
5.1. CAPITAUX PROPRES	16		
5.1.1. Composition du Capital Social	16		
5.1.2. Affectation des résultats de l'exercice 2020 :.....	16		
5.1.3. Tableau de variation des capitaux propres.....	16		

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 28 137 129 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 2 450 977 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/02/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Covid-19 :

Dans la continuité de l'exercice 2020, la pandémie du Covid-19 a provoqué temporairement des difficultés dans l'exercice de nos métiers se traduisant par des décalages sur les productions en cours ainsi que des décalages de mise en production de nouveaux films et séries.

Le groupe dont fait partie l'entreprise a bénéficié d'aides de l'Etat (fonds de solidarité, exonérations de charges sociales et aide au paiement) et a sollicité la mise en place de prêts garantis par l'état (PGE) qui lui ont permis de gérer cette période de crise plus sereinement.

Les variations de performance observées dans les états financiers de la société traduisent principalement les effets de la crise sanitaire.

Compte tenu des impacts multiples, mais aussi des mesures d'économies qui ont été mises en œuvre, il n'est pas possible d'isoler dans la variation de la performance la part qui serait imputable au COVID-19.

L'entreprise privilégie également la santé de ses collaborateurs et veille à respecter les mesures restrictives en vigueur.

La société s'attend raisonnablement à disposer des ressources adéquates pour continuer à fonctionner pendant au moins les 12 prochains mois et a conclu que l'établissement des comptes selon le principe de continuité d'exploitation reste approprié.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La situation en Ukraine constitue un évènement post-clôture.

Cette dernière n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31.12.2021, dans la mesure où il s'agit d'un événement relatif à une situation nouvelle.

Les premières analyses de l'exposition du groupe conduisent à un impact financier non significatif, sur les comptes du groupe et sur les hypothèses budgétaires.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

3.1 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

3.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées des postes suivants :
Droits audiovisuels et immobilisations incorporelles en cours

Ce poste comprend la totalité des dépenses nécessaires à la fabrication des films de longs et courts métrages. Les coûts de production sont évalués à leur prix de revient, calculé à partir des charges directement et indirectement affectables. Les charges financières supportées pendant la période de production sont incorporées aux charges directement affectables.

En cas de coproduction, le film n'est immobilisé que pour la quote-part de financement de la société. Les participations financières sont comptabilisées en diminution du prix de revient de l'immobilisation par le biais du compte de transfert de charges.

Le coût des films est porté à l'actif immobilisé selon les règles suivantes :

Films en cours : Les films en cours de production sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient comprend les charges directement affectables et une quote-part de charges indirectes. Le coût du film est inscrit en « Autres immobilisations incorporelles » à l'actif du bilan.

Films terminés : Toute production de film est considérée comme faisant partie du patrimoine de la société dès l'obtention du « Visa d'exploitation » délivré par le C.N.C. Le coût de production du film est alors porté en immobilisation au poste « droits et valeurs similaires » à l'actif du bilan.

La base amortissable du film correspond au coût de production du programme, déduction faite des apports coproducteurs éventuels et des subventions passées au compte de résultat.

Les dotations aux amortissements sont calculées en appliquant à la valeur nette comptable le ratio résultant de la comparaison entre les recettes acquises dans l'exercice y compris les subventions reçues du C.N.C., et les recettes prévisionnelles totales. Celles-ci comprennent la part des recettes acquises dans l'exercice et les recettes futures sur une durée maximale de huit ans à compter de la date d'obtention du visa du film.

Les recettes futures estimées sont examinées périodiquement par la direction et ajustées, si nécessaire, compte tenu de l'exploitation des films, des nouveaux contrats signés ou prévus et de l'environnement audiovisuel existant à la clôture.

Ainsi, à la valeur nette observée avant la dotation aux amortissements de la période est appliqué le coefficient d'amortissement suivant : $\text{Recettes nettes } N / (\text{Recettes nettes } N + \text{Recettes nettes futures})$. Dans le cas où la valeur nette de l'investissement résultant de l'application de cette méthode s'avère supérieure aux recettes prévisionnelles, un amortissement complémentaire est constaté pour couvrir l'insuffisance des recettes.

Par ailleurs, la société applique l'amortissement fiscal déterminé en fonction des recettes réelles de l'exercice pour chaque production.

La différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique est constatée comme suit :

Par un amortissement dérogatoire, porté en provision réglementée au bilan, lorsque l'amortissement fiscal est supérieur à l'amortissement économique défini ci-dessus.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

3.1.3. Immobilisations financières

Les participations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'utilité de la participation devient inférieure au prix d'acquisition. La valeur d'utilité est déterminée notamment à partir de la valorisation de la quote-part d'actif net détenu, par tout moyen pertinent (actif net, méthode des cash-flows futurs, par exemple)

3.2 Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3. Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

3.4. Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

3.5 Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

3.6 Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

3.7 Disponibilités

La société ouvre, conformément aux usages de la profession, un compte en banque par film en production. La position au bilan des disponibilités ou des concours bancaires courants est la position compensée des sous-comptes par devise et par banque, afin de refléter au mieux la situation de trésorerie de la société.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	58 699 774	4 326 418		0	63 026 193
Total 1 Incorporelles	58 699 774	4 326 418	0	0	63 026 193
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	58 699 774	4 326 418	0	0	63 026 193

Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

4.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2021
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	50 394 906	534		50 395 441
Total 1	50 394 906	534	0	50 395 441
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total 2	0	0	0	0
TOTAL	50 394 906	534	0	50 395 441

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2020	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2021	Provision	Valeur Nette au 31/12/2021
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	81 700			81 700	15 000	66 700
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	1 000		1 000	0		0
TOTAL	82 700	0	1 000	81 700	15 000	66 700

4.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 16 753 319 € en valeur brute au 31/12/2021 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	0	0	0
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	16 753 319	16 753 319	0
Clients	8 164 218	8 164 218	
Clients douteux	15 448	15 448	
Personnel et comptes rattachés	2 140	2 140	
Organismes sociaux	77 720	77 720	
Etat : impôts et taxes diverses	1 917 433	1 917 433	
Groupe et associés	5 351 745	5 351 745	
Débiteurs divers	1 131 792	1 131 792	
Charges constatées d'avance	92 823	92 823	
TOTAL	16 753 319	16 753 319	0
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.4 Détail des créances

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés	8 179 666	13 845	8 165 821	5 226 426
Autres créances	8 480 829	11 053	8 469 776	6 708 294
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	16 660 495	24 898	16 635 997	11 934 720

4.5 Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Avoirs non parvenus	15 578	15 578
Factures à établir	56 295	97 391
Intérêts courus à recevoir	141 495	130 852
TOTAL	213 368	243 821

4.6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 92 823 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Charges d'exploitation	43 605	
Charges financières	49 218	28 896
Charges exceptionnelles		
TOTAL	92 823	28 896

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

5.1.1. Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 98 025 euros décomposé en 1 307 titres d'une valeur nominale de 75 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 307	75
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 307	75

5.1.2. Affectation des résultats de l'exercice 2020 :

Les comptes de l'exercice 2020 ont fait apparaître un résultat de -3 468 777 €.
Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce résultat a été affecté au report à nouveau.

5.1.3 Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	98 025				98 025
Primes d'émission	1 943 933				1 943 933
Report à Nouveau	-7 573 454	-3 468 777			-11 042 231
Résultat de l'exercice	-3 468 777	3 468 777	2 450 977		2 450 977
Subventions d'investissement	911 150		165 966	60 692	1 016 423
Total Capitaux Propres	-8 089 123	0	2 616 943	60 692	-5 532 872

5.2 Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Dotations	Reprises	Au 31/12/2021
Provisions pour litige prud'homal				
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour autres risques	1 927		1 268	659
Provisions pour pertes de change	382	10 687	382	10 687
TOTAL	2 309	10 687	1 650	11 346

5.3 Etats des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	358	358		
à plus d'1 an à l'origine	7 646 824	3 651 000	3 995 824	
Emprunts et dettes financières divers	12 047 053	12 047 053		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 766 820	4 766 820		
Personnel et comptes rattachés	41 423	41 423		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	199 425	199 425		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	581 193	581 193		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	38 097	38 097		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	8 239 056	8 239 056		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	80 000	80 000		
TOTAL	33 640 248	29 644 424	3 995 824	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 614 833			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	83 925			

5.4 Détail des dettes

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 766 820	2 607 119
Dettes fiscales et sociales	860 138	792 517
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 647 182	4 225 230
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)	12 047 053	11 281 231
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 239 056	7 923 029
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	80 000	298 000
DETTES	33 640 249	27 127 126

5.5 Charges à payer

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Avoirs à établir		
Factures non parvenues	390 677	483 212
Provisions congés payés et RTT	4 111	
Charges sociales sur provision congés payés et RTT	1 851	
Intérêts courus à payer	271 295	211 646
TOTAL	667 934	694 858

5.6 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Produits d'exploitation	80 000	298 000
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	80 000	298 000

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2021 CEE + Export	Total	Exercice 2020 Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	3 819 088	23 624	3 842 712	170 844
Chiffre d'affaires	3 819 088	23 624	3 842 712	170 844
%	99,39 %	0,61 %	100,00 %	

6.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Production stockée		
Production immobilisée	3 891 810	1 009 463
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	241 313	2
TOTAL	1 009 465	1 698 847

6.3 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -194 837 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS FINANCIERS	12 485	525 274
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	10 643	17 852
Reprises sur provisions et transferts de charges	382	505 251
Différences positives de change	1 459	2 171
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	207 322	159 628
Dotations financières aux amortissements et provisions	10 687	382
Intérêts et charges assimilées	194 789	156 457
Différences négatives de change	1 846	2 789
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	-194 837	365 646

6.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 29 694 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 944	120 534
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	30 944	120 534
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 250	5 055
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 250	4 935
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		120
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	29 694	115 479

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2021, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2021	Effectif
Cadres	3.34
Agents de maîtrise, techniciens et employés	0.38
Ouvriers	
TOTAL	3.72

7.2 Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
Filiales (détenues à plus de 50%)				
SAS UPSIDE DOWN (75007 Paris)	1 000	-490 922	100%	-18 412
SARL LITTLE PRINCESS (75007 Paris)	45 000	-8 029 364	100%	648 781
ONYXLUX SRL. (Luxembourg)	12 600	-1 744 440	100%	-465 583
Participations (détenues de 10 à 50%)				
THE AWAKENING PRODUCTION (75015 Paris)	45 000	-54 402	18%	-47 594
3 MOUSQUETAIRES PROD (75008 Paris)			33%	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Montant des prêts et avances
- Filiales détenues à + de 50%	58 600	58 600	5 351 721
- Participations (de 10 à 50%)	23 100	8 100	23

Au 31 décembre 2021, malgré une quote-part de situation nette inférieure à la valeur comptable des titres, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur les titres détenus compte tenu des perspectives de résultats futurs.

7.3 Identité de la société mère consolidante

Dénomination sociale : MEDIAWAN HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 884 631 482

Au capital de : 50 613 650 euros

Adresse du siège social : 46 avenue de Breteuil 75007 PARIS

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : Siège social de la société.

7.4 Identité de la société tête de groupe

Dénomination : HOLDCO BRETEUIL

Forme : SAS

SIREN : 884 796 897

Capital : 5 900 727 euros

Adresse du siège social : 46, Avenue de Breteuil 75007 Paris

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : Siège social de la société.

7.5 Rémunération des organes d'administration

Aucune rémunération n'est allouée aux organes d'administration, de direction ou de surveillance.



SAS ONYX FILMS
46 Avenue de Breteuil

75007 PARIS 7E
FRANCE